



FRANCHEVAL Infos

ECOLES

Le 02 juin 2020, notre école primaire a de nouveau pu ouvrir ses portes avec toutes les dispositions sanitaires liées au COVID 19.

Les deux maîtresses de primaire, Mmes Charbonneaux et Dos Santos Ferreira ont d'abord accueilli chacune 8 enfants. Un sens de circulation a été mis en place pour éviter le croisement des élèves, la cour d'école colorée au sol pour leur indiquer la distanciation physique.

Isabelle, Dominique et Evelyne ont apporté leur aide au quotidien.

Merci à toutes les 5 pour votre investissement auprès de nos enfants.

Depuis le 22 juin, l'école étant redevenue obligatoire, tous les élèves ont pu être accueillis aussi bien en primaire qu'en maternelle.

Nous avons enfin pu déterminer d'où émanait l'odeur qui persistait dans la salle de classe de l'école maternelle. Le Conseil Municipal a tout de même décidé de faire intervenir une entreprise afin de nettoyer la totalité du bâtiment.

FETE PATRONALE

Suite aux dernières annonces gouvernementales, nous avons décidé d'autoriser la venue des manèges pour la fête patronale dans notre village. Attention cependant, la distanciation physique et les gestes barrières restent en vigueur.

La fête patronale aura lieu les 25 – 26 – 27 juillet sur la Place de la mairie.

La circulation et le stationnement de tous les véhicules seront interdits Place de la mairie du jeudi 23 juillet au mercredi 29 juillet jusque 14 heures.

ATTENTION cette année, il ne sera pas possible de remonter la partie basse de la rue Potier en sens inverse, celle-ci restera en sens unique, une déviation sera installée en bas de la rue de l'enfer.

La municipalité offrira aux enfants du village (jusque 14 ans) des bons à valoir sur les manèges ou confiseries.

A cet effet, il est impératif de se présenter à la mairie, avec le livret de famille, à l'une des permanences suivantes :

- Le mardi 21 juillet de 10h00 à 12h00
- Le jeudi 23 juillet de 17h00 à 19h00

PLAN CANICULE 2020

Le Plan canicule est activé.

Un registre est mis en place à la Mairie afin que les personnes les plus vulnérables s'y inscrivent, sur la base du volontariat.

Ce registre, en cas de déclenchement d'alerte canicule par le Préfet, nous permettra de contacter quotidiennement les personnes inscrites pour nous assurer de leur état de santé.

AFFOUAGE – REPORT DE DATE DÛ AU COVID 19

Pour les lots de 1 à 45 :

- Délai de façonnage repoussé au 30/07/2020
- Délai de débardage repoussé au 30/09/2020

Pour les lots de 46 à 70 :

- Délai de façonnage repoussé au 30/09/2020
- Délai de débardage repoussé au 30/10/2020

Une fois la coupe terminée, les affouagistes peuvent contacter Mr BARBIER de l'ONF afin qu'il réceptionne la coupe au 06 34 47 40 19

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'Agence Postale Communale sera fermée du lundi 6 juillet au samedi 18 juillet inclus.

MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera fermé du lundi 20 juillet au vendredi 14 août inclus.

Pendant cette période, 2 permanences des adjoints :

- Le mardi de 18h00 à 19h00
- Le vendredi de 18h00 à 19h00

Vous pouvez également nous contacter par mail à : contact@mairie-francheval.fr

NUISANCES SONORES

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés avec des outils bruyants (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, scies, etc..) ne peuvent être effectués seulement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

FIBRE OPTIQUE

Pour votre information, Orange est désormais fournisseur de la fibre optique à Francheval.

FRANCHEVAL AUTREFOIS

Nous diffuserons de temps en temps des illustrations anciennes de notre beau village.

Merci à Mr Mabillon René de nous confier ses trésors et nous en faire profiter.

